

# Tunis TICAD-8. LA DECLARATION FINALE CONJOINTE

Mardi, 30 Août 2022 16:50 - Mis à jour Mardi, 30 Août 2022 17:28



**TICAD Tunisia 2022**  
Tunisia 2022

### Déclaration de Tunis

28 août 2022

**1.0 Introduction**

1.1 Nous, chefs d'Etat et de gouvernement des États membres de l'Union africaine et des délégations du Japon, et représentant des coparticipants de la TICAD, le secrétariat des Nations unies, le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale et la Commission de l'Union africaine (Commission de l'UA), nous sommes réunis à Tunis en République tunisienne du 27 au 28 août 2022, pour le huitième Sommet de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD-8).

1.2 La TICAD a été créée en 1981 afin de fournir une plateforme permettant de mobiliser le soutien au développement de l'Afrique. Au moment où la TICAD célèbre son trentième anniversaire en 2022, toutes les parties impliquées dans cette plateforme s'engagent à continuer de promouvoir le développement de l'Afrique en plaçant pour la coopération internationale selon les principes directeurs de réciprocité équilibrée, du partenariat international, de l'inclusivité et de l'ouverture. La rôle de la TICAD évoluera au fur et à mesure que l'Afrique s'efforcera de réaliser les aspirations en matière de développement, telles qu'évoquées dans l'Agenda 2063, de création de sociétés résilientes qui attirent davantage d'investissements privés et que la communauté internationale se concentre de plus en plus sur le potentiel de croissance et les besoins de l'Afrique.

1.3 La pandémie de la Covid-19 a eu des répercussions économiques, politiques, environnementales et sociales sans précédent à l'échelle mondiale. La pandémie a mis en évidence l'urgence et l'importance de l'intégration, de la solidarité et de l'investissement dans les personnes, qui renforcent le potentiel considérable de l'Afrique en tant que moteur de la croissance mondiale. Ainsi que la

[www.madagate.org](http://www.madagate.org)

communauté mondiale a été témoin de la crise de sécurité humaine provoquée par la pandémie, le concept de sécurité humaine doit être approfondi plus qu'auparavant. La pandémie nous rappelle la valeur des personnes à laquelle le processus de la TICAD attache une grande importance.

1.4 Les impacts de la pandémie de la Covid-19 et les chocs sociopolitiques et environnementaux qui ont suivi ont mis en évidence l'impératif de relever ces défis et d'autres défis émergents dans le système socio-économique actuel, et de promouvoir un partenariat public-privé en faveur du développement de l'Afrique, qui vise à instaurer des sociétés résilientes et durables ainsi qu'une paix et une stabilité durables. À cette fin, nous avons réaffirmé l'importance des trois piliers de la présente déclaration.

1.5 Pour relever les défis et s'appuyer sur les efforts déployés de longue date pour réaliser l'Agenda 2063 de l'UA et les ODD, la TICAD-8 a reconnu la valeur fondamentale d'un multilatéralisme cohésif et plus ouvert, transparent et inclusif. Par conséquent, nous renouvelons notre engagement à travailler ensemble pour mettre à jour et à améliorer l'international sur la base du principe selon lequel la pièce maîtresse de l'ordre international est le droit international, y compris la Charte des Nations unies, en ce qui concerne la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays. Nous soulignons également que tous les pays doivent chercher à résoudre pacifiquement les différends conformément au droit international. Nous prenons bonne note de l'initiative d'un espace indopacifique libre et ouvert, annoncé par le Japon lors de la TICAD VI à Nairobi, au Kenya.

**2.0 Les trois piliers**

**2.1 Réaliser la transformation structurelle pour une croissance économique et un développement social durables**

2.1.1 L'investissement du secteur privé est essentiel pour la croissance économique et le développement inclusif et durable de l'Afrique et reste un partenaire essentiel dans ce processus de transformation en Afrique. Après la tenue de la TICAD-7, les entreprises privées ont été devenues des partenaires officiels de la Conférence avec le Dialogue public-privé des entreprises organisé entre le Japon et l'Afrique, ce qui témoigne de la plus haute considération accordée au développement du secteur privé en Afrique et au Japon. Nous réaffirmons l'importance du partenariat entre le Japon et l'Afrique pour encourager l'investissement, promouvoir l'innovation du secteur privé et encourager la collaboration entre les entreprises japonaises et

[www.madagate.org](http://www.madagate.org)

# Tunis TICAD-8. LA DECLARATION FINALE CONJOINTE

Mardi, 30 Août 2022 16:50 - Mis à jour Mardi, 30 Août 2022 17:28

<p>afriçaines et le transfert de technologie et renforcer le développement des ressources humaines. Investissons, afin d'accélérer la transformation structurelle pour une croissance inclusive et durable en Afrique et ses efforts pour réaliser l'Agenda 2030 et les ODD, tout en surmontant des défis tels que le fardeau des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.</p> <p><b>213</b> Nous soutenons les initiatives visant à renforcer les partenariats public-privé mutuellement bénéfiques qui facilitent la diversification économique en Afrique, comme le Conseil africain des affaires pour l'Afrique et l'Association pour l'Afrique pour le développement des infrastructures. Ces partenariats consolident l'autosuffisance commerciale africaine et soutiennent les progrès de l'Afrique dans la transformation et la diversification économiques. Nous reconnaissons le rôle transformateur des start-ups et des entreprises privées, y compris l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, en tant que force motrice émergente pour résoudre les défis sociaux en Afrique. Nous reconnaissons l'importance des efforts déployés par le gouvernement africain pour renforcer et élargir davantage l'assistance technique, et augmenter la variété d'instruments financiers pour renforcer ces acteurs afin d'accroître encore leurs idées transformateurs. À cet égard, nous prenons solennellement les efforts déployés pour la création d'un nouveau fonds destiné à promouvoir l'investissement en Afrique et nous solons également le Forum des investisseurs souverains africains (SISA), qui vise à améliorer l'attractivité des investissements sur le continent et la mobilisation de capitaux ou profit de projets structurés et nous encourageons l'accélération des investissements d'impact pour aider à résoudre divers défis sociaux par des moyens innovants et à créer un environnement propice à un écosystème favorable à l'innovation. Nous soulignons également l'importance croissante dans la transformation numérique en Afrique dans les infrastructures TIC, y compris les infrastructures de données, de mettre en place des politiques industrielles numériques et de développer les compétences nécessaires pour élargir dans l'économie numérique, en vue d'accélérer l'innovation par le biais de partenariats entre les entreprises panafricaines et les entreprises africaines. Nous demandons instamment à la communauté internationale de renforcer son soutien à la numérisation des économies africaines, afin de créer un environnement propice à la création de nouvelles possibilités d'emploi pour la population. Nous nous efforçons de réduire la fracture numérique, de garantir l'accès des citoyens à des technologies abordables et d'encourager les investissements.</p> <p>3. <a href="http://www.madgate.org">www.madgate.org</a></p>
<p><b>213</b> En outre, nous préférons la coopération internationale pour renforcer le mécanisme existant de récupération des devises volatiles et pour prendre les mesures nécessaires afin de prévenir une dégradation des efforts de développement durable de l'Afrique, conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba (PAA) de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.</p> <p><b>214</b> Nous reconnaissons que, bien qu'ils ne représentent historiquement qu'un infime pourcentage de 3 % des émissions mondiales cumulées de CO<sub>2</sub>, le changement climatique et les conditions météorologiques extrêmes causent l'équivalent de manière disproportionnée avec de graves conséquences économiques, sociales et environnementales pour nos populations. Nous réaffirmons donc notre engagement à faire face aux vulnérabilités climatiques de l'Afrique conformément au principe des responsabilités communes, mais différenciées et des capacités respectives, à la lumière de différentes circonstances nationales. Nous invitons la communauté internationale à honorer son engagement à soutenir un accès universel à l'énergie et une transition juste, en mettant en œuvre un programme d'adaptation et de résilience holistique. Nous reconnaissons que le changement structurel vers de faibles émissions de gaz à effet de serre en utilisant des sources d'énergie renouvelables et diverses technologies d'énergie propre y compris hydrogène et l'hydrogène vert, et les technologies d'efficacité énergétique, est important pour l'Afrique, tout en répondant aux énormes besoins d'énergie. Nous reconnaissons l'importance d'accélérer l'investissement privé dans une transition juste et équitable vers des sources d'énergie alternatives, dans un contexte d'augmentation significative des prix du pétrole et du gaz, tout en appelant au respect des engagements financiers pris dans le cadre du processus de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCC) pour soutenir les actions d'adaptation et d'atténuation du climat dans les pays africains. Nous solons nos efforts déployés par les pays africains pour renforcer leurs économies vertes et réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment en tirant parti des investissements privés, des transferts de technologie et de l'innovation, de la coopération publique et d'aires de libre-échange. Nous appelons à la promotion de l'initiative africaine pour une croissance verte en Afrique, qui vise à réaliser des changements structurels en faveur d'une croissance verte à faible émission de gaz à effet de serre, en tenant compte des circonstances propres à chaque pays africain, par le biais de partenariats public-privé afin de mobiliser des ressources financières pour</p> <p>4. <a href="http://www.madgate.org">www.madgate.org</a></p>
<p>l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, y compris l'utilisation du Mécanisme de crédit carbone (MCC) et la collaboration avec les banques multilatérales de développement et les fonds multilatéraux pour le climat tels que la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds vert pour le climat (FVC) afin de soutenir les activités d'adaptation et d'atténuation, en vue de la COP27 en Égypte en novembre 2022 et au-delà. Nous reconnaissons également la nécessité d'établir des partenariats avec les pays africains de créer des marchés transparents pour les produits agricoles afin d'encourager les investissements dans la valeur ajoutée et la transformation des ressources naturelles. En outre, en raison de la complexité des problèmes mondiaux liés à l'approvisionnement alimentaire, nous continuons à soutenir le renforcement de la résilience en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en Afrique - qui sont deux éléments essentiels à l'atteinte de l'ODD pour l'énergie (SDG 7) - en tirant parti de la science, de la technologie, de l'innovation et du financement durable. Nous soutenons le maintien d'un système commercial mondial équitable et ouvert pour les produits agricoles de base, qui s'inscrive dans le cadre de nos efforts de développement importants vers des produits agricoles. Nous nous engageons à soutenir l'augmentation de la production agricole pour remplir les importations afin d'assurer la sécurité alimentaire face à la hausse des prix des produits agricoles, des engrais et autres intrants et services agricoles, et à la baisse de la productivité agricole due au changement climatique. Nous contribuons à l'augmentation des revenus dans les zones rurales en investissant dans le développement d'infrastructures, y compris les transports et les chaînes de froid pour le développement rural, afin d'augmenter de la valeur des produits agricoles et de réduire les pertes après récolte et le gaspillage alimentaire. Nous soutenons une agriculture des systèmes alimentaires et des chaînes de valeur résilientes et durables en Afrique, qui résistent au changement climatique et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment par l'achèvement de la phase de planification pour le développement de l'agriculture en Afrique (FOGAA) et de l'initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine (IAPA).</p> <p><b>215</b> En parallèle de la COP27 et des défis que nous nous efforçons de résoudre, nous nous efforçons d'un système économique international libre, ouvert et équitable qui permette la résilience économique en Afrique. Nous soulignons l'importance d'un financement sain et durable qui respecte les règles et les normes internationales, telles que la stabilité macroéconomique, comme base d'un développement économique durable. Nous demandons instamment à tous les</p> <p>5. <a href="http://www.madgate.org">www.madgate.org</a></p>
<p>partenaires concernés, y compris les prêteurs privés, d'adapter et de suivre des pratiques de prêt équitables et ouvertes, nous appelons les créanciers du G20 et du Club de Paris à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre le Cadre commun de traitement de la dette au-delà de l'initiative de suspension du service de la dette, de manière opportuniste, entonnée et coordonnée. À cet égard, nous en appelons à la conclusion rapide des négociations de la dette pour les pays qui en ont fait la demande. Nous solons les efforts visant à créer en Afrique un environnement adéquat pour attirer les investissements directs étrangers et encourager les investissements étrangers directs. Nous solons les efforts visant à créer en Afrique un environnement adéquat pour attirer les investissements directs étrangers et encourager les investissements étrangers directs. Nous solons les efforts visant à créer en Afrique un environnement adéquat pour attirer les investissements directs étrangers et encourager les investissements étrangers directs.</p> <p><b>216</b> Nous nous engageons à promouvoir l'intégration économique régionale de l'Afrique et à favoriser un environnement international et commercial favorable en renforçant et en intégrant le commerce intra-africain et nous solons les efforts visant à intégrer les pays africains dans les chaînes d'approvisionnement mondiales grâce à un environnement libre, ouvert et équitable en matière de commerce et d'investissement. À cet égard, nous réaffirmons l'importance de</p> <p>6. <a href="http://www.madgate.org">www.madgate.org</a></p>

renforcement de l'environnement commercial pour la promotion des investissements en Afrique. Nous sommes impatients d'observer encore l'environnement des affaires, la possibilité d'emploi et la responsabilité sociale des entreprises. Nous sommes également conscients que des investissements dans des infrastructures de qualité et des projets de corridors dirigés par l'Afrique (ICA), le développement industriel et les initiatives premières de facilitation du commerce sont fondamentaux pour renforcer la connectivité au-delà des frontières, ce qui conduit à une transformation économique durable. À cet égard, nous saluons les initiatives dirigées par l'Afrique dans l'intégration économique régionale et continentale, notamment la Déclaration des échanges de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Nous réitérons notre soutien au processus de la ZLECAf afin qu'il atteigne ses objectifs, à savoir contribuer au développement économique inclusif et durable de l'Afrique par le biais du commerce. Nous reconnaissons également l'importance d'accroître l'offre de fonds privés en attirant les investissements et en renforçant la coopération entre les institutions financières régionales et internationales afin d'élargir les capacités financières. Nous reconnaissons l'importance des initiatives officielles, de l'agrobusiness et de la gestion de nos ressources naturelles pour exploiter le potentiel économique des océans, des mers, des lacs, des rivières et des autres ressources en vue d'écobléver l'existence économique de manière compatible avec la façon de vivre durable, notamment par la mise en place de chaînes de valeur dans le secteur de la pêche et l'autonomisation des populations pour un développement durable.

### 2.2 Réaliser une société résiliente et durable

2.2.1 Dans la perspective d'une ère post-pandémie de la Covid-19, nous reaffirmons notre engagement à collaborer avec les pays africains pour construire une société résiliente et durable en Afrique, qui se concentre sur la sécurité humaine et la réalisation de l'Agenda 2063 de l'UA et des ODD. À cette fin, nous confirmons qu'il est important d'intensifier nos efforts dans des secteurs critiques tels que la santé, l'éducation et l'environnement, entre autres, sur la base de nos réalisations communes dans le cadre de la coopération au sein du processus de la TICAD.

2.2.2 La pandémie de la Covid-19 nous a rappelés à tous que la santé globale n'est pas seulement une base de développement social et économique, mais aussi une question de sécurité nationale dans ce monde globalisé. Suite aux leçons des

7. [www.msdpage.org](http://www.msdpage.org)

systèmes et services de santé mis en évidence par la pandémie de la Covid-19, y compris le déficit de l'accès en matière de vaccins, nous nous engageons pleinement à réaliser la couverture sanitaire universelle (CSU) dans les pays africains, en priorisant l'investissement du secteur privé comme moyen de promouvoir le financement national de la santé, tout en relevant des défis de longue date tels que les maladies transmissibles et non transmissibles, en accordant une attention particulière aux maladies tropicales négligées et aux maladies liées au mode de vie, à la santé maternelle, néonatale, infantile et des adolescents, notamment en soutenant la promotion du allaitement au sein maternel et infantile, ainsi qu'à l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à la nutrition, en rapportant sur les résultats du Sommet de Tokyo sur la nutrition pour la pandémie de 2021. Nous saluons les efforts en cours pour accélérer l'utilisation efficace et efficiente des technologies numériques dans le secteur de la santé. Nous soulignons la nécessité de renforcer la force de travail de l'Afrique aux niveaux des produits médicaux, notamment dans les situations de crise, afin de développer une industrie pharmaceutique saine sur la technologie sur le continent africain. Nous saluons les efforts globaux déployés par le Japon pour garantir un accès équitable aux vaccins anticovid-19 sûrs, efficaces et de qualité en Afrique, notamment par la mise à disposition de vaccins et d'installations de stockage frigorifique et par une contribution financière de 1,5 milliard de dollars à la facilité du COVAX pour l'accès mondial au vaccin anticovid-19, et par une facilité financière accordée à l'Association pour les progrès du développement des capacités de production locale de vaccins et de produits médicaux avec le soutien de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et des banques japonaises et par l'achat de vaccins par l'intermédiaire du Fonds africain pour l'acquisition des vaccins (AAV) avec le soutien de l'Agence japonaise d'assistance aux exportations et investissements (JICA). Les dirigeants africains ont également apprécié le récent engagement du Japon à verser jusqu'à 100 milliards de dollars sur trois ans pour le régime période de reconstruction des ressources de l'Asie, mondial, afin de passer à un système de santé universel en renforçant les systèmes de santé et en luttant contre les principales maladies infectieuses, telles que la malaria, la tuberculose et le paludisme, y compris en Afrique. Nous saluons également la nouvelle stratégie du Japon pour la santé mondiale, qui vise à renforcer la prévention, la préparation et la réponse aux crises de santé publique en rapportant sur les progrès tangibles réalisés dans le cadre de l'Initiative pour la santé et le bien-être en Afrique (Africa Wellbeing). Nous saluons les efforts de la Nouvelle Union de santé publique pour l'Afrique, qui prévoit le renforcement du Centre africain pour le

8. [www.msdpage.org](http://www.msdpage.org)

contrôle et la prévention des maladies (CCO-Afrique) et des institutions nationales de santé publique, ainsi que la mise en place de l'Agence africaine des médicaments (AMA), l'investissement dans le personnel de santé publique, le développement de la fabrication de vaccins, ainsi que de produits diagnostiques et thérapeutiques, l'augmentation du financement national de la santé et le respect de paramètres épidémiologiques.

2.2.3 Nous reaffirmons l'importance du capital humain pour le développement de l'Afrique, notamment en renforçant les capacités locales dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie et les entreprises, dans le cadre de l'appropriation par l'Afrique. L'héritage numérique et agricole constitue la principale contribution du Japon au développement des ressources humaines en Afrique et sa clé de voûte de sa poursuite. À cet égard, nous remercions nos efforts pour résoudre le problème de la fuite des cerveaux en Afrique. Nous soulignons également la nécessité de développer les capacités en matière d'éducation, y compris une formation en développement des compétences, l'adulte, de qualité et pertinente en Afrique. Nous rappelons l'importance de promouvoir l'enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM), l'utilisation des technologies numériques, les échanges de connaissances dans l'éducation, la diplomatie scientifique et technologique, la recherche et l'innovation, ainsi que le soutien aux priorités socialement pertinentes. Nous reconnaissons également qu'une plus grande synergie qui facilite la coopération entre la société civile du Japon et en Afrique peut jouer un rôle essentiel dans la construction d'une société résiliente et durable.

2.2.4 Pour parvenir à un développement durable en Afrique, nous soulignons l'urgence de traiter les questions environnementales comme le changement climatique et les défis connexes tels que les risques de catastrophes naturelles, la dégradation des terres et des forêts, la gestion des déchets, la pollution marine, y compris les déchets plastiques, les déchets, les incendies, les cyclones tropicaux, la désertification, le stress hydrique et la perte de biodiversité. Par conséquent, nous appelons à un renforcement du soutien international aux questions environnementales de l'Afrique. En particulier, nous nous engageons à continuer de renforcer les capacités de nos communautés en matière d'évaluation et d'adaptation au changement climatique et nous réitérons la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action de l'UA sur le changement climatique et le développement résilient (2020-2030). Nous réitérons notre soutien à l'UA et la pollution supplémentaire due aux déchets plastiques marins. Nous soulignons

9. [www.msdpage.org](http://www.msdpage.org)

l'urgence de renforcer le travail avec les organisations internationales sur la gestion durable des forêts et la lutte contre l'exploitation forestière illégale en tenant compte de la stratégie africaine de lutte contre l'exploitation et le commerce illégal de la faune et de la flore sauvages et de la stratégie pour l'économie bleue en Afrique. Nous réitérons les pays africains pour les efforts qu'ils déploient pour mettre en place des économies vertes et réduire les émissions de gaz à effet de serre, bien qu'ils soient ceux qui contribuent le moins à ces émissions. Les pays africains savent la contribution du Japon dans le domaine de l'adaptation et de l'atténuation. Nous appelons également à poursuivre des efforts pour lutter contre le changement climatique, dans le cadre de la CCACC et de l'Accord de Paris, notamment en développant des infrastructures vertes, en fournissant une assistance dans les domaines de la gestion des catastrophes, de l'agriculture, de la sylviculture, de l'environnement marin et terrestre, ainsi qu'en préservant les écosystèmes.

### 2.3 Réaliser une paix et une stabilité durables

2.3.1 La bonne gouvernance, la démocratie et l'état de droit sont essentiels pour le développement, la paix et la stabilité de l'Afrique. À cet égard, nous continuons à soutenir les efforts déployés par l'Afrique pour promouvoir les principes démocratiques, notamment des élections ouvertes, à tous, créatives et transparentes, ainsi que le renforcement des institutions et des capacités et la consolidation de la gouvernance. Nous reconnaissons que des efforts soutenus à plus long terme sont indispensables à la consolidation de la démocratie et soulignons qu'il importe de mettre en place des institutions solides et de soutenir l'ambition des moyens de subsistance des jeunes et des femmes. Nous nous engageons à honorer la coopération en soutenant une formation ciblée pour les missions de soutien à la paix dirigées par l'Afrique et le renforcement des capacités en Afrique, ainsi qu'à soutenir les opérations de maintien de l'ordre et à soutenir l'architecture africaine de gouvernance (AAIG), l'architecture africaine de paix et de sécurité (AFPSA). Nous prenons note de la nouvelle approche pour la paix et la stabilité en Afrique (Africa Wellbeing) annoncée lors de la TICAD-8 en 2021. Nous sommes pleinement conscients du rôle essentiel que jouent les missions de soutien de la paix conduites par l'Afrique dans le maintien de la paix et de la stabilité en Afrique et de l'importance de renforcer le partenariat entre l'UA et le Conseil de sécurité des Nations unies à cet égard. Nous confirmons notre engagement à discuter de nouvelles approches des questions liées aux différentes options de financement et d'assistance.

10. [www.msdpage.org](http://www.msdpage.org)

**12.3** Nous soulignons l'importance de promouvoir les efforts régionaux et internationaux liés à la sécurité maritime y compris la lutte contre la piraterie, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) et d'autres crimes maritimes, et de maintenir d'un autre maritime fondé sur des règles, conformément aux principes du droit international, en particulier la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (UNCLOS). À cet égard, nous nous félicitons de l'accord conclu lors de la deuxième Conférence ministérielle, qui s'est tenue à Genève du 17 au 19 juin 2022, et qui intervient les subventions qui contribuent à la pêche INN, nous réaffirmons notre détermination à travailler avec les pays africains pour lutter contre la pêche INN, un problème aux multiples facettes qui compromet non seulement la sécurité maritime, mais aussi le développement durable et la stabilité des économies locales. La piraterie maritime reste également dans le renforcement de la gouvernance, la lutte contre la criminalité transnationale organisée, les flux financiers illicites et la corruption, la promotion de la consolidation de l'État, la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages, le terrorisme et l'extrémisme violent, et la cybersécurité.

**12.3** Nous renouvelons notre engagement à soutenir les efforts déployés par l'Afrique pour préserver les conflits et renforcer la paix en s'attaquant à leurs causes profondes et sommes convaincus de prendre des mesures concrètes pour parvenir à une paix durable dans le respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. À cet égard, le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix est essentiel. Nous soulignons l'importance des efforts déployés aux niveaux régional, national, local et communautaire pour relever les défis en matière de sécurité. Pour nous attacher aux causes profondes des conflits, nous soulignons la nécessité de renforcer l'État et la résilience des communautés et leur collaboration avec les gouvernements sur la base d'une confiance mutuelle. Nous saluons l'action du Centre de l'Union africaine pour la reconstruction et le développement post-conflit (DPC) dans l'accomplissement de son mandat consistant à s'attaquer aux causes profondes des conflits et de la fragilité en Afrique. Nous soulignons la nécessité de protéger et de soutenir les personnes déplacées de force, notamment les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, en trouvant des solutions durables et en soutenant les communautés locales. Nous soulignons que les femmes et les jeunes doivent être au centre de tous nos efforts pour construire des sociétés pacifiques, durables et résilientes, et nous continuons à promouvoir la mise en œuvre du Programme de l'Union africaine pour les femmes, la paix, et la sécurité et du Programme de

11. [www.ticad8.org](http://www.ticad8.org)

l'Union africaine pour les jeunes, la paix et la sécurité. À cet égard, nous continuerons nos efforts pour promouvoir davantage la mise en œuvre de l'Agenda de l'Union africaine en ce qui concerne les femmes, la paix et la sécurité, les enfants et les conflits armés et les jeunes. Nous recommandons que la fragilité liée au changement climatique constitue une menace pour la paix et la stabilité en Afrique et que le fait de relever les défis environnementaux et climatiques peut contribuer à maintenir la paix et la stabilité.

**12.4** Nous exprimons notre vive préoccupation en ce qui concerne la situation en Ukraine et son impact sur les économies africaines et mondiales. À cet égard, nous soulignons l'importance de la préservation de l'unité, de la sécurité et de la stabilité, par le dialogue et le respect des principes du droit international. Nous soulignons avec une profonde inquiétude l'impact socio-économique dévastateur de cette crise, qui a créé une insécurité alimentaire en Afrique dans le contexte de la pandémie COVID-19 et réaffirme les appels répétés à la reprise des exportations de céréales, de grains et de produits agricoles ainsi que d'ingrédients pour les marchés mondiaux afin de soulager la population africaine. Nous appelons tous les partenaires internationaux à soutenir les pays africains pour surmonter le hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Nous saluons l'accord entre l'Afrique, les Bahamas, les Nations unies et la Turquie, signé le 22 juillet 2022, sur l'exportation de céréales et de produits agricoles à travers la mer Noire. Nous encourageons toutes les parties à assurer la mise en œuvre de l'accord.

**12.5** Nous soulignons la haute priorité que nous accordons au multilatéralisme et à la légitimité internationale. Nous réaffirmons que le régime du Conseil de sécurité doit être abordé de manière globale, transparente et équilibrée, en abordant les cinq questions clés, y compris la question du veto, et qu'elle doit recueillir l'adhésion politique la plus large possible. Les États membres dans le cadre de négociations intergouvernementales dont les États membres sont les mêmes citoyens, comme la proposition de décision 62/507 sur l'Assemblée générale des Nations unies. Nous recommandons la nécessité de régler l'injustice historique à l'égard de l'Afrique en ce qui concerne sa représentation au sein du Conseil de sécurité et réaffirmons notre soutien à une représentation africaine à part entière au sein du Conseil de sécurité, avec au moins deux sièges permanents dotés de toutes les prérogatives et de tous les privilèges des membres permanents, y compris le droit de veto, et cinq sièges non permanents, conformément à la position commune africaine telle qu'elle est consignée dans le Consensus d'Addis-Abeba et la Déclaration de Fort-Léopold, dans cette optique, nous sommes

12. [www.ticad8.org](http://www.ticad8.org)

déterminés à coopérer pour accélérer la réforme du Conseil de la Japon et les États africains continueront à communiquer et à coopérer étroitement au sein des Nations unies, dans des domaines tels que la consolidation de la paix.

**12.6** Nous réaffirmons notre engagement à réaliser un monde sans armes nucléaires, en reconnaissant les conséquences humanitaires catastrophiques de l'utilisation des armes nucléaires, dont la compréhension sous-tend notre poursuite de l'élimination totale des armes nucléaires. Nous sommes déterminés à travailler et à renforcer le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), pierre angulaire du régime international de désarmement et de non-prolifération nucléaires, et fondement essentiel de la poursuite des négociations pacifiques de l'énergie nucléaire. Nous réaffirmons également l'importance de la prévention et de l'élimination du commerce illicite des armes légères et de petit calibre.

### 3.0 La voie à suivre

**12.7** Nous saluons la mise en œuvre régulière du Plan d'action de Yokohama 2005 et nous nous engageons à poursuivre la mise à jour de ce plan d'action de manière inclusive en un nouveau Plan d'action de l'Union de la TICAD-8. Nous réaffirmons que les délégués et les options du Plan d'action de la TICAD seront régies par les cadres africains et internationaux tels que l'Agenda 2063 de l'UA et les ODD.

**12.8** La TICAD-8 se tiendra au Japon en 2025. Une réunion ministérielle de la TICAD se tiendra en 2024.

**12.9** Nous exprimons notre profonde gratitude à Son Excellence M. Kais Saied, Président de la République de Tunisie, pour avoir coprésidé et accueilli la TICAD-8 à Tunis. Nous exprimons également notre sincère reconnaissance au gouvernement et au peuple tunisien pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité réservés aux participants de la TICAD-8.

13. [www.ticad8.org](http://www.ticad8.org)